

## DISASS - Rattachement RH et hiérarchique

Est digne de confiance une Direction dont l'acte est constamment en conformité avec la parole donnée.

La CFE CGC avait interpellé la Direction sur la situation de la DISASS, au sujet du rattachement de ses salariés à la DTAG pour la gestion RH et de la participation du DISASS au CODIR de la Direction Orange Antilles Guyane.

N'ayant eu aucun retour et surtout une absence totale d'un engagement de la part de la Direction, la CFE CGC a écrit de nouveau à la direction.

### ■ Mail destiné à la Direction le 16 septembre

Monsieur,

Nous vous alertons, par le présent courrier, d'une situation relative à la demande du rattachement des salariés de la DISASS Antilles Guyane aux RH DOMP.

La Direction Orange Antilles a au final accédée à cette demande, légitime de par les métiers exercés au sein de la DISASS, mais ne s'est **malheureusement engagée sur aucun planning** de rattachement.

Cette situation incompréhensible pour les 18 salariés aujourd'hui concernés par ce rattachement génère de vives inquiétudes.

À l'heure où l'entreprise communique sur la Qualité de vie au travail, et également en termes de rationalité et d'efficacité, comment comprendre **qu'une décision actée** par l'entreprise ne soit pas depuis si longtemps **mise en œuvre !**

En particulier les points les plus critiques et préjudiciables aux salariés sont les suivants :

- Gestion des salariés par deux DRH différents
- Managers DISASS et DAF qui n'ont pas de vision directe sur l'outil EVOLREM. Alors que le DTAG l'a du fait du rattachement actuel à son DRH
- DRH DTAG, à cause de l'importance de l'effectif géré, a peu de temps à consacrer aux salariés DISASS : information des salariés et managers, recrutements en CDD pour pallier à un surcroît d'activité.

Pour mémoire cette demande est ancienne et les dates et informations suivantes peuvent en attester :

- Une première question posée au DO AG à l'issue du DISASS le 20 avril 2018
- Un rattachement dont il nous avait été précisé qu'il serait pris en compte lors de la réorganisation de la DTAG, puis lors des élections des représentants du personnel aux CSE
- Question posée lors du CSE de juillet 2020
- Également au CSE d'octobre 2020
- Au CSE du 24 février 2021 lors du point relatif au de la DISASS, le DRH Bertrand JOYAU que le rattachement était en cours, mais qu'il ne pouvait pas s'engager sur une date
- Question posée à Madame DULAC au CSEC du 24 mars 2021. Madame DULAC a confirmé que ce rattachement était pris en compte et serait réalisé
- Question une dernière fois posée lors de la bilatérale avec le DRH AG Bertrand JOYAU. Ce dernier précisant qu'il manquait de moyens et ne pouvait pas s'engager sur une date

Suivant l'ensemble de ces événements et la réponse positive de la Direction, la CFE CGC demande que la Direction s'engage **une fois pour toutes sur une date effective de rattachement** des salariés DISASS aux RH DOMP.

Monsieur, l'adhésion actée de votre part est un engagement partiel, donner une date ferme de mise en œuvre est un engagement total.

Dans l'attente de vous lire.

**Merci encore pour votre confiance ! Nous travaillerons dur pour en être dignes.**

**N'hésitez pas de contacter vos élus, ainsi que vos représentants locaux pour de plus amples informations.**

## Vos représentants

Vos Élus CSE titulaires :		Vos Élus CSE suppléants :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diane <b>ETIENNE ROUSSEAU</b> (Baie Mahault)</li> <li>▪ Eric <b>DRANE</b> (Baie Mahault)</li> <li>▪ Hubert <b>LEMARQUAND</b> (Baie Mahault)</li> <li>▪ Gaëtan <b>ABSALON</b> (Fort de France)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Marie <b>LORET</b> (Rémire Montjoly)</li> <li>▪ Theyre <b>CHARABIE</b> (Baie Mahault)</li> </ul>	
<b>Votre Représentant Syndical : Gérard CABALD</b>			
<b>Vos représentants de proximité (RP)</b>			
<b>AEC :</b>	Joelle <b>JACQUENS</b> (Fort de France)	<b>DTAG :</b>	Gérard <b>CABALD</b> (Baie Mahault)
<b>AVSC :</b>	Eddy <b>CITADELLE</b> (Baie Mahault)	<b>DVDC :</b>	Marie <b>LORET</b> (Rémire Montjoly)
<b>Vos représentants CSSCT</b>			
<b>Client AG :</b>	Gaëtan <b>ABSALON</b>	<b>Réseaux et SI :</b>	Eric <b>DRANE</b>
<b>Vos représentants dans les commissions thématiques</b>			
<b>Emploi Formation Egalité Professionnelle :</b>	Alexandra <b>SALIBUR</b> - OC		
<b>Handicap :</b>	Christine <b>DUFAY</b> - AVSC		
<b>Economie et Evolution des Marchés :</b>	Christian <b>ROSEMOND</b> - DTAG		
<b>Vos représentants dans les IRP Nationale</b>			
<b>CSEC (Comité Social et Economique Central) :</b>	Hubert <b>LEMARQUAND</b> - DISASS		
<b>CGF (Comité Groupe France) :</b>	Marie <b>LORET</b> - AVSC		
<b>CNPS (Comité National Prévention du Stress) :</b>	Régine <b>PRUDENT GRATIEN</b> - OC		
<b>DSE (Délégué-e Syndical-e d'Etablissement) :</b>			
Gaëtan <b>ABSALON</b> - AEC Eddy <b>CITADELLE</b> - AVSC Rodolphe <b>CALONNE</b> - DTAG Lucie <b>JANCZAK</b> - OC Diana <b>ETIENNE-ROUSSEAU</b> - AVSCC Olivier <b>GOURLAY</b> - OC Lucien <b>JACQUELINE</b> - AVSCC Hubert <b>LEMARQUAND</b> - DISASS Mariya <b>SOTIROVA</b> - DVDC Joelle <b>SAINTE ROSE</b> - DVDC Marc <b>ARMEDE</b> - DOMP Lionel <b>PRANDI</b> - AEC Marie <b>LORET</b> - DVDC Christian <b>ROSEMOND</b> - DTAG Stéphane <b>BOURREL</b> - DISASS Alexandra <b>SALIBUR</b> - DOMP			
<b>Ainsi que :</b>			
<b>Département de la Guadeloupe :</b>			
Jean Pierre <b>CABIROL</b> - DTAG & Alain <b>PRIMOT</b> - DTAG & Jean Marie <b>PROMENEUR</b> - DTAG & Philippe <b>MOUGEY</b> - DTAG - Eric <b>DRANE</b> - OC - Jean Paul <b>DISPARD</b> - OC			
<b>Département de la Guyane :</b>			
Darril <b>DORVILLE</b> - DVDC & Gaëlle <b>MINIDOQUE</b> - DVDC & Christopher <b>SUARES</b> - DTAG & Petula <b>WOON</b> - DVDC			
<b>Département de la Martinique :</b>			
Georges <b>NARDY</b> - DTAG & David <b>MARIAYEE</b> - DTAG & Eric <b>PERTAYS</b> - AEC & Pierre <b>MEDELICE</b> - AVSC & Christine <b>DUFAY</b> - AVSC & Luc <b>DRANE</b> - AEC & Louis <b>MARIE SAINTE</b> - DTAG Régine <b>PRUDENT-GRATIEN</b> - OC & Fred <b>CHALONS</b> - DTAG			